



GUIDE

des services de collecte du recyclage et des ordures ménagères




4Rwinnipeg

Réduire, réutiliser, recycler. Recommencer
Pour vous. Pour notre ville.

Recyclage

- Ne mettez que des matières recyclables dans le chariot de recyclage (voir la page 10).



Déchets de jardin

- Mettez vos feuilles et vos déchets de jardin dans des contenants appropriés (voir la page 11).



Ordures ménagères

- Mettez vos ordures ménagères dans votre chariot de déchets, sauf les articles qui doivent faire l'objet d'un traitement spécial (voir les pages 8 et 9).



Jour de collecte du recyclage et des ordures ménagères

Vos chariots de recyclage et de déchets sont vidés chaque semaine toute l'année. **Votre jour de collecte est habituellement le même chaque semaine** (p. ex. tous les mardis).

Il n'y a pas de collecte le jour de l'An, le jour du Souvenir et le jour de Noël. Si l'un de ces jours fériés tombe en semaine, la collecte pourrait avoir lieu le jour qui suit, cette semaine-là.

Par exemple, voici ce qui arrive si l'un de ces jours fériés tombe un mardi :

Collecte du lundi : aucun changement

Collecte du mardi repoussée au mercredi

Collecte du mercredi repoussée au jeudi

Collecte du jeudi repoussée au vendredi

Collecte du vendredi repoussée au samedi

Jour de collecte des feuilles et des déchets de jardin

- Nous ramassons vos déchets de jardin toutes les deux semaines entre avril et novembre, le même jour que celui de la vidange de vos chariots de recyclage et de déchets. La date de début et de fin de la collecte dépendra de la météo.

- Vous devez utiliser des sacs de déchets de jardin en papier ou des contenants réutilisables en bon état.

Nous NE RAMASSONS PAS les déchets de jardin s'ils sont dans des sacs en plastique.

Trouvez votre jour de collecte!

- Visitez winnipeg.ca/jourdecollecte.
- Communiquez avec le 311

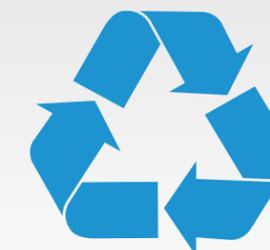
Frais quotidiens de réacheminement des déchets

Les frais de réacheminement des déchets :

- s'appliquent quotidiennement pour toute habitation qui fait l'objet du service;
- sont ajoutés à votre facture de services publics trimestrielle si vous avez un compte chez nous;
- sont facturés sur une base trimestrielle si vous n'avez pas de compte d'eau et d'égout à la Ville de Winnipeg.

Les frais quotidiens de réacheminement des déchets aident à financer de nouveaux programmes qui donnent aux résidents des moyens supplémentaires de réduire, de réutiliser et de recycler (p. ex. la collecte en bordure de rue des déchets de jardin, les dépôts 4R Winnipeg).

Aidez-nous à réaliser des économies en ne recyclant que des matières admissibles au programme de collecte en bordure de rue, aux dépôts 4R Winnipeg et aux centres de recyclage de quartier.



Réduire, réutiliser, recycler. Recommencer Pour vous. Pour notre ville.

Notre mission 4R Winnipeg

Notre objectif est de **faire en sorte que plus de la moitié des déchets que nous produisons ne finissent pas à la décharge contrôlée.**

Pour ce faire, nous vous proposons de nouvelles méthodes de réduction, de réutilisation et de recyclage des déchets. Simplicité, sécurité et propreté améliorées : 4R Winnipeg rend service à la ville et à l'environnement.

Protection des chariots

Écrivez votre adresse sur vos chariots au marqueur permanent à l'endroit indiqué. Inscrivez le numéro de série de chaque chariot dans l'espace prévu ci-dessous. Le numéro figure sur le côté des chariots. Les chariots seront ainsi plus faciles à identifier en cas de problème.

Numéro de série du chariot de recyclage

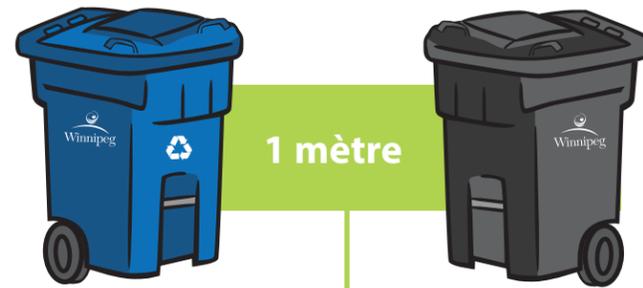
— — — # — — — — — — — — — —

Numéro de série du chariot de déchets

— — — # — — — — — — — — — —

Avant la collecte

- **Le jour de la collecte, sortez vos chariots avant 7 h.**
- S'il y a une ruelle derrière votre domicile ou à côté de celui-ci, mettez vos chariots dans la ruelle en question.
- S'il n'y a pas de ruelle derrière ou à côté de chez vous, mettez vos chariots en bordure de rue.



Placement des chariots

- 1. Placement**
Disposez les chariots sur ou près de la rue ou la ruelle, les roues contre la bordure ou la limite de la rue.
- 2. Direction**
Orientez les chariots de manière à ce que la flèche se trouvant sur le couvercle pointe vers le milieu de la rue ou de la ruelle.
- 3. Espacement**
Laissez une longueur de bras (un mètre ou 39 pouces) de chaque côté des chariots afin que le bras du camion de ramassage automatisé ait suffisamment de place pour les attraper.
- 4. Rangement**
Rentez vos chariots sur votre bien dès que possible après le passage du camion.

Avez-vous besoin d'aide pour déplacer vos chariots?

Si vous ne pouvez sortir les chariots au bord de la rue ou de la ruelle le jour de la collecte, **faites une demande de service à la porte**. Les membres de notre équipe de ramassage viendront sur votre bien afin de vider les chariots de recyclage et de déchets et de les rapporter.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou vous procurer un formulaire de demande, rendez-vous à winnipeg.ca/collectealaporte ou communiquez avec le **311**.

Le jour de la collecte

1. Assurez-vous que les articles ne sont pas coincés dans le chariot. Les déchets doivent se déverser facilement lors de la vidange.
2. Assurez-vous que le couvercle des chariots est complètement fermé.
3. Ne mettez pas des articles sur les chariots ou à côté.
4. Assurez-vous qu'aucun objet n'est situé juste au-dessus des chariots (p. ex. arbres, gouttières, panier de basket-ball).

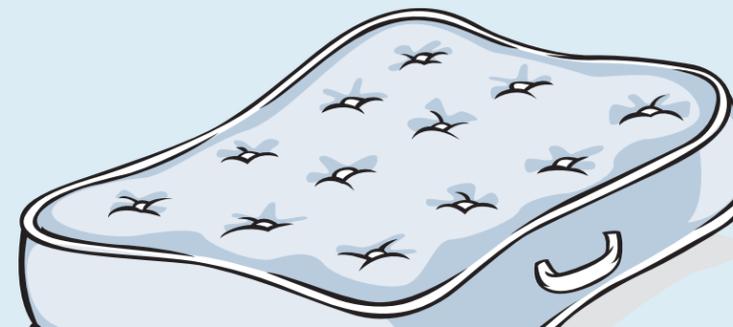
Services de collecte des ordures ménagères contre paiement de frais supplémentaires

Moyennant des frais supplémentaires, nous pouvons ramasser les articles qui ne rentrent pas dans votre chariot de déchets – sacs poubelles supplémentaires, articles encombrants et gros électroménager.

Demandez une collecte spéciale en communiquant avec le 311 ou en vous rendant en ligne à messervices.winnipeg.ca. Donnez un avis de deux jours ouvrables lorsque vous demandez ou annulez une collecte spéciale. Par exemple, si votre jour de collecte spéciale est le jeudi, vous devez communiquer avec nous avant 16 h 30 le lundi.

Mettez vos articles à une longueur de bras ou plus des chariots, avant 7 h le jour de la collecte.

Pour savoir à combien se montent les frais, visitez winnipeg.ca/dechets ou communiquez avec le **311**.



En hiver

1. Assurez-vous qu'il n'y a pas de neige autour ou en dessous de vos chariots.
2. Ne mettez pas vos chariots derrière ou sur un banc de neige.
3. Enlevez la neige et la glace du couvercle des chariots pour qu'ils s'ouvrent facilement lors de la vidange.
4. Les couvercles doivent être fermés en tout temps afin que la neige ne pénètre pas dans les chariots.



Sacs poubelles supplémentaires

Nous pouvons ramasser jusqu'à trois sacs poubelles de taille normale le jour de collecte habituel.

Articles encombrants

Nous ramasserons jusqu'à dix articles encombrants le jour de collecte habituel. Exemples d'articles encombrants :

- meubles, matelas

Gros électroménager

Nous pouvons ramasser jusqu'à dix gros appareils électroménagers par collecte. Le gros électroménager peut être ramassé le jour de la collecte du recyclage et des déchets habituel ou un autre jour. Communiquez avec le **311** pour connaître votre jour de collecte. Exemples de gros appareils électroménagers :

- cuisinières, lave-vaisselle, machines à laver
- réfrigérateurs, congélateurs
- climatiseurs

Foire aux questions

Pourquoi dois-je laisser de la place autour des chariots?

Le bras du camion de ramassage a besoin d'un espace d'au moins une longueur de bras pour pouvoir manœuvrer sans renverser les autres chariots ou endommager votre bien.

Où dois-je placer mes chariots entre chaque collecte?

Rangez vos chariots dans un endroit sûr sur votre bien, par exemple sous votre abri d'auto, dans votre garage, à côté de votre maison ou contre la clôture, dans votre cour. Ne les laissez pas dans la ruelle ou dans la rue.

Qui est responsable de l'entretien des chariots?

Vous devez veiller à ce que les chariots soient propres et en sécurité. S'ils sont abîmés, vous pourriez avoir à en racheter.

Pourquoi n'a-t-on pas vidé mes chariots?

Lorsque nous ne pouvons pas vider un chariot, il nous arrive de laisser une note explicative. Raisons communes pour lesquelles un chariot n'est pas vidé :

- manque d'espace autour des chariots
- chariot orienté dans le mauvais sens
- chariot trop rempli
- articles posés sur le chariot ou à côté
- chariot bloqué :
 - obstruction au niveau du sol (p. ex. banc de neige, véhicule stationné)
 - obstruction au-dessus du chariot (p. ex. fils suspendus, arbres, gouttières)

- présence d'ordures ménagères ou de sacs en plastique dans le chariot de recyclage
- présence de déchets dangereux ou électroniques dans un chariot
- présence d'autres déchets nécessitant un traitement spécial

Que faire des chariots si je déménage?

N'empportez pas les chariots avec vous si vous déménagez. Rangez-les dans un endroit sûr pour le prochain résident.

Les chariots appartiennent à la Ville de Winnipeg. Ils sont attribués à chaque bien et portent tous un numéro de série et une étiquette électronique.

Si votre service a été amélioré (chariot plus grand ou chariot supplémentaire), veuillez communiquer avec le **311** au moins deux semaines avant votre déménagement.

Que se passe-t-il si les chariots sont endommagés?

Vous devez assumer les coûts liés au remplacement ou à la réparation de vos chariots, sauf dans les cas suivants :

- nous endommageons le chariot pendant la collecte;
- le chariot est endommagé par une tierce partie et :
 - vous aviez entreposé le chariot sur votre bien dans un endroit sûr entre chaque collecte, et non dans la ruelle ou dans la rue;
 - le chariot ne peut plus contenir les articles pendant l'entreposage ou la collecte;
 - vous avez remis le chariot endommagé à la Ville.

Les matières recyclables et les ordures ménagères laissées à l'extérieur de vos chariots NE SERONT PAS ramassées.

Amélioration des services de collecte du recyclage et des ordures ménagères

Recyclage

Vous avez droit à des services de collecte de matières recyclables améliorés contre un **paiement unique de frais de location**.

Ordures ménagères

Vous avez droit à des services de collecte des ordures ménagères améliorés si vous payez des **frais annuels** en ce sens.

Services améliorés

(Choisissez une formule.)

Possibilité n° 1

Échangez votre chariot de 240 litres contre un chariot de 360 litres.

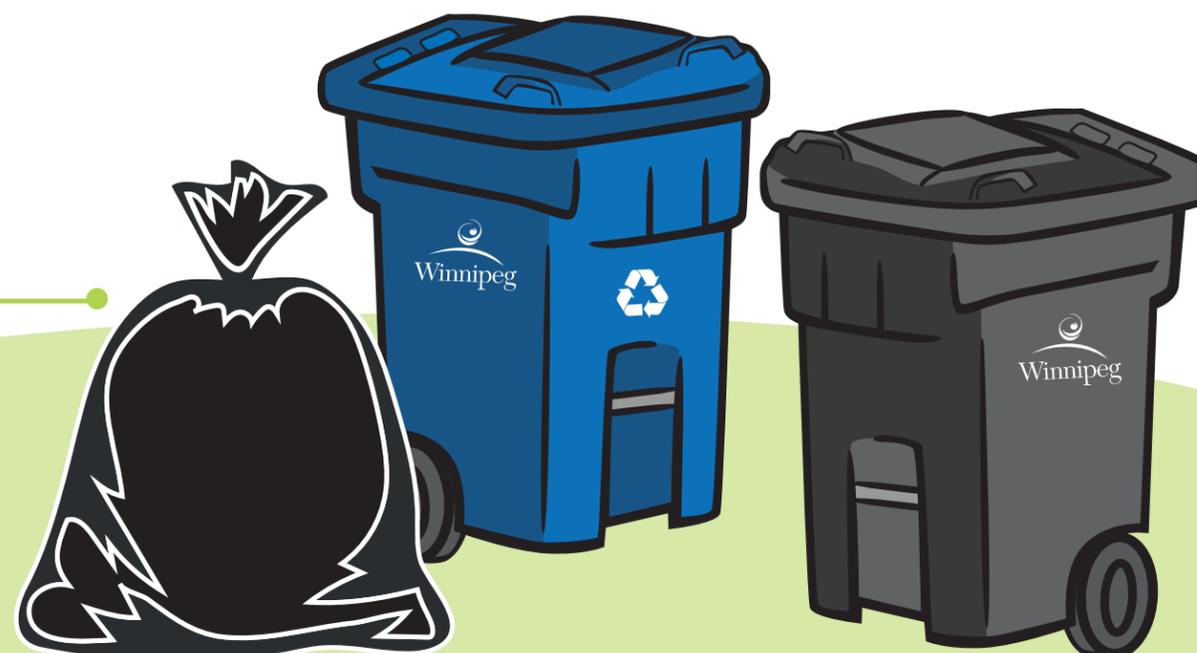
Possibilité n° 2

Ajoutez un deuxième chariot de 240 litres à votre chariot de 240 litres.

Possibilité n° 3

Ajoutez un deuxième chariot de 360 litres à votre chariot de 240 litres.

Pour connaître le montant des frais s'appliquant aux services améliorés, visitez winnipeg.ca ou contactez le **311**.



Peinture, huile à moteur usée et autres déchets ménagers dangereux

NE METTEZ PAS les articles énumérés ci-dessous dans votre chariot de recyclage ou de déchets.

Déchets dangereux

Exemples de déchets ménagers dangereux :

- produits de peinture ménagers (p. ex. peintures à l'eau et à l'huile, apprêts, revêtements à terrasse)
- lumières (p. ex. lampes fluorescentes compactes, tubes fluorescents)
- liquides inflammables et essence usée (p. ex. diluants à peinture, combustibles pour le camping, restes d'essence)
- pesticides

Élimination de ces déchets

Apportez vos articles à un dépôt 4R Winnipeg, où ils seront recyclés gratuitement ou éliminés sans danger (voir les pages 12 et 13).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ces articles ou pour trouver d'autres points de dépôt, rendez-vous à regeneration.ca/fr ou composez le **1-888-772-9772**.



Produits contenant de l'huile usée

Exemples de produits contenant de l'huile :

- huile à moteur
- antigel
- filtres à huile
- contenants en plastique dont le volume d'huile ou d'antigel est inférieur à 30 litres

Élimination de ces déchets

Apportez-les à un dépôt 4R Winnipeg où ils seront recyclés gratuitement ou éliminés sans danger (voir les pages 12 et 13).

Pour obtenir d'autres renseignements sur ces matières ou pour trouver d'autres points de dépôt, visitez usedoilrecycling.com/?lang=fr ou composez le **204-632-5255**.

Les symboles de danger suivants peuvent vous aider à identifier de nombreux déchets dangereux.



CORROSIF



EXPLOSIF



INFLAMMABLE



POISON

Décharge illégale de déchets

Communiquez avec le **311** pour signaler des déchets illégaux dans votre quartier ou pour faire une demande de collecte de déchets illégaux.

Déchets électroniques

Exemples de déchets électroniques :

- télévisions
- lecteurs DVD, magnétoscopes
- ordinateurs et matériel informatique
- imprimantes, scanners, photocopieurs, télécopieurs
- radios portatives, stéréos, lecteurs de disques portables
- téléphones et répondeurs téléphoniques
- micro-ondes

Élimination de ces déchets

Apportez-les à un dépôt 4R Winnipeg où ils seront recyclés gratuitement ou éliminés sans danger (voir les pages 12 et 13).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ces articles ou pour trouver d'autres points de dépôt, visitez recyclemyelectronics.ca/mb ou appelez au **1-888-567-4535**.

Piles, batteries et téléphones cellulaires

Exemples de piles, de batteries et de téléphones cellulaires :

- téléphones cellulaires, téléphones intelligents et batteries de téléphone cellulaire
- piles jetables et rechargeables de moins de 5 kilogrammes

Élimination de ces déchets

Apportez-les à un dépôt 4R Winnipeg où ils seront recyclés gratuitement ou éliminés sans danger (voir les pages 12 et 13).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ces articles ou pour trouver d'autres points de dépôt, visitez appelarecycler.ca ou appelez au **1-888-224-9764**.

Médicaments

Exemples de médicaments :

- médicaments sur ordonnance
- médicaments en vente libre

Élimination de ces déchets

Apportez-les à un point de dépôt où ils seront éliminés gratuitement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur ces articles et sur les points de dépôt, rendez-vous à healthsteward.ca/fr ou appelez au **1-844-535-8889**.

Matériaux de construction et de rénovation

Exemples de matériaux de construction et de rénovation :

- réservoirs à eau chaude, fournaises
- baignoires, éviers, toilettes
- portes, fenêtres
- tapis, revêtements de sol
- placoplâtre
- bois (traité et non traité)
- clôtures
- bardeaux
- bitume, béton
- gazon, sable, boue

Élimination de ces déchets

- Certains matériaux de construction peuvent être recyclés ou réutilisés gratuitement aux dépôts 4R Winnipeg (voir les pages 12 et 13). Au dépôt 4R Winnipeg du chemin Brady, tous les autres matériaux de construction peuvent être déposés avec les ordures moyennant des frais.
- Faites don des articles qui sont en bon état à un magasin de matériaux de construction qui accepte et revend des matériaux neufs et réutilisables.
- Apportez-les directement dans une décharge. Des frais pourraient s'appliquer.
- Faites apporter les déchets dans une décharge par une entreprise privée.

Oui!

Vous pouvez mettre les articles qui suivent dans votre chariot de recyclage.

Plastique, métal et verre

- Contenants de nourriture et de boisson vides (p. ex. bocaux, cannettes, bouteilles et cartons)
- Contenants en plastique vides (p. ex. bouteilles, seaux, bacs, cruches)
- Emballages en plastique rigides

Le papier et le carton

- Journaux, dépliants, courrier, magazines, papier
- Boîtes en carton et cartons vides (p. ex. pizza, céréales, lessive)
- Le papier déchiqueté peut être emballé dans des sacs en plastique transparents (seule exception à la règle selon laquelle les sacs en plastique sont interdits).
- Boîtes à œufs en carton et tubes de papier

Conseils sur le recyclage

- Aplatissez les boîtes en carton pour qu'elles soient moins encombrantes.
- Laissez les couvercles sur les contenants et les bouteilles.
- Évitez d'empiler les articles recyclables ou de les mettre les uns dans les autres.
- Videz entièrement les contenants.



Non!

Vous ne pouvez pas mettre ces déchets dans votre chariot de recyclage.

- Sacs en plastique, cellophane, papier d'emballage
- Objets en plastique autres que des contenants (p. ex. jouets, ustensiles en plastique, petit électroménager, appareils électroniques)
- Papier d'aluminium, assiettes à tarte en aluminium, contenants à nourriture en aluminium
- Polystyrène (p. ex. tasses, contenants, boîtes à œufs, plateaux à viande, emballages)
- Tasses à café jetables
- Serviettes en papier, mouchoirs, couches
- Miroirs, vitres de fenêtre, bris de verre
- Ampoules, verres à boire, céramique, porcelaine culinaire
- Casseroles et poêles en acier, déchets de métaux
- Tissu (p. ex. chaussures, vêtements, literie)
- Équipements de sport
- Matériaux de construction (p. ex. bois, quincaillerie, pierre)
- Cordons, câbles, tuyaux
- Matières compostables (p. ex. nourriture, déchets de jardin)
- Masques
- Piles et batteries

Pour des renseignements supplémentaires sur la façon de disposer de ces articles :

- contactez le **311**;
- visitez winnipeg.ca/recyclage.

Ne les triez pas.
Ne les attachez pas ensemble.
Videz-les et jetez-les pêle-mêle dans le chariot.
Et PAS de sacs en plastique, s'il vous plaît!

Vos déchets de jardin sont ramassés et compostés :

- **toutes les deux semaines, d'avril à novembre, tous les ans** (la date de début et de fin dépendent de la météo);
- le même jour que celui de la collecte du recyclage et des ordures ménagères.

Pour connaître votre jour de collecte du recyclage, des ordures ménagères et des déchets de jardin, visitez

winnipeg.ca/jourdecollecte ou contactez le **311**.

Rappel

- Laissez au moins une longueur de bras entre vos contenants de déchets de jardin et vos chariots de recyclage et de déchets.

Herbicyclage!

Laissez les déchets de tonte sur la pelouse après l'avoir tondu. Les déchets de tonte renvoient des nutriments dans la terre et font partie d'un cycle d'entretien des pelouses.



- Ne sortez pas vos déchets de jardin avant le soir précédant votre jour de collecte.

Oui!

Mettez ces déchets dans vos contenants :

- Déchets de tonte, feuilles, plantes, fleurs
- Déchets de buissons et d'arbustes
- Petites branches d'arbre (de moins de 10 centimètres ou 4 pouces de diamètre)

Mettez ces déchets à côté de vos contenants :

- Fagots bien ficelés :
 - de moins de 22 kilogrammes (50 livres);
 - d'une longueur inférieure à un mètre (39 pouces) et d'un diamètre inférieur à 10 centimètres (4 pouces).

Contenants

- Contenants sûrs et réutilisables en bon état et sans couvercle (p. ex. récipients en plastique, vieilles boîtes bleues, poubelles en métal ou en plastique)
- Boîtes en carton
- Sacs en papier pour déchets de jardin (vendus dans de nombreux magasins)

Non!

Ne mettez pas les déchets ci-dessous avec vos déchets de jardin.

- Rondins, souches
- Cailloux, terre, gazon
- Pots à fleurs
- Branches dont les dimensions excèdent :
 - un mètre (39 pouces) de longueur;
 - 10 centimètres (4 pouces) de diamètre.
- Ordures diverses (déjections d'animaux y compris)
- Bois ou bois d'œuvre peint ou traité

Contenants

Nous ne ramasserons pas les déchets de jardin qui ont été mis dans des sacs en plastique.

Le plastique ne se décompose pas et gênerait le compost.

Les dépôts 4R Winnipeg sont des centres multiservices pratiques où les résidents peuvent déposer des matières pouvant être recyclées, réutilisées, compostées ou revendues.

Les matières admissibles peuvent être déposées **gratuitement**.



Comment charger son véhicule

- Chargez votre véhicule ou remorque de façon à ce que les déchets soient faciles à attraper au moment où vous devez les déposer.
- Regroupez ensemble les articles faits de matières semblables.
- Déposez les déchets ménagers dangereux, les déchets électroniques, les piles et batteries et les produits contenant de l'huile en premier, devant le bâtiment prévu à cet effet.

Les matières peuvent être transportées avec l'un des moyens suivants :

- dans une voiture;
- dans une camionnette;
- dans une fourgonnette;
- sur une remorque utilitaire à essieu simple*.

* À noter : Les remorques qui s'autodéchargent doivent être déchargées manuellement.

Adresses

- Installation de gestion des ressources du chemin Brady, **1777, chemin Brady**
- Entre la rue McPhillips et la rue Weston, **1120, avenue Pacific**
- Au coin de la rue Mission, **429, chemin Panet**

Un quatrième emplacement pourrait voir le jour selon les besoins de la population.

Pour des renseignements supplémentaires, y compris les heures d'ouverture :

- contactez le **311**;
- visitez winnipeg.ca/depots4R;
- téléchargez l'appli Recycle Coach à winnipeg.ca/recyclecoach.

Matière	Exemples
Déchets ménagers dangereux et déchets spéciaux	
Piles et batteries	Piles jetables et rechargeables, batteries de voiture
Déchets électroniques	Télévisions, ordinateurs et matériel informatique, matériel audio et vidéo, téléphones, cellulaires, micro-ondes
Déchets ménagers dangereux	Produits de nettoyage domestique, tubes fluorescents, bonbonnes de propane, peinture, herbicides, pesticides, essence. Les contenants utilisés pour transporter des liquides dangereux ne sont pas restitués.
Produits, filtres et contenants d'huile à moteur usée	Pétrole et huile de carter synthétique, huile à moteur, fluide hydraulique, liquide de transmission, huile pour engrenages, autres fluides de lubrification pour les machines ou l'équipement, filtres à huile de moteur, filtres à carburant diesel, contenants d'huile
Recyclage et réutilisation	
Bicyclettes	
Matières recyclables destinées aux chariots bleus	Journaux, papier domestique, carton, contenants en plastique, boîtes en métal, bouteilles et bocaux en verre Pas de sacs en plastique ni de mousse en polystyrène (Styrofoam). Pas de plastique noir.
Céramique et porcelaine	Carreaux, éviers, lavabos, toilettes
Matériaux de remblayage propres	Terre, gazon, argile, sable
Bois et bois d'œuvre sans défauts	Chutes de bois et palettes non traitées et non peintes Pas de bois peint, moiré ou traité, de panneaux de particules, de contreplaqué ou de placoplâtre
Verre	Fenêtres sans cadre, verrerie, débris de verre Pas de blocs-fenêtres scellés, de cadres ou rallonges, ou de pare-brise
Gros électroménager	Cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, sècheuses, lave-vaisselle
Articles encombrants en plastique	Seaux, pots à fleurs, boîtes de rangement, paniers à linge, meubles de jardin Les articles doivent être entièrement en plastique. Pas de pièces en métal, de bâches ou de sacs, et pas de bardage en vinyle, de PVC ou de plastique ABS. Pas de plastique noir.
Gravats et matériaux de maçonnerie	Brique, bitume, dalles de patio, gravier, béton Pas de barres d'armature
Déchets de métal	Petit électroménager, casseroles, poêles, grillage à mailles losangées, barbecues
Pneus	
Déchets compostables	
Branches et broussailles	Branches de moins de 10 cm de diamètre, déchets de buissons et d'arbustes Pas de sacs en plastique
Feuilles et déchets de jardin	Feuilles, tontes de gazon, plantes, fleurs Pas de sacs en plastique
Rondins et souches	Rondins, souches, branches de plus de 10 cm de diamètre

La liste pourrait être rallongée ou modifiée suivant les possibilités offertes par le programme.



Débarras de fin de semaine

Au printemps et à l'automne (**la fin de semaine avant la fin de semaine prolongée de mai et la fin de semaine après la fin de semaine prolongée de septembre**), vous pouvez offrir un nouveau foyer à des objets réutilisables dont vous ne vous servez pas pour qu'ils ne finissent pas à la décharge.

- Mettez en bordure de rue les articles ménagers réutilisables dont vous ne voulez plus.
- Mettez un autocollant ou un panneau sur les articles pour indiquer qu'ils sont gratuits.
- Rangez dans un endroit sûr les articles qui ne sont pas à donner.
- Enlevez les articles restants de la bordure de la rue au plus tard le dimanche au crépuscule.

Articles à donner

- Livres, CD, DVD
- Meubles, appareils électroniques, œuvres d'art, miroirs
- Équipements de sport, jouets
- Outils et équipements d'entretien de cour et de jardinage (p. ex. tondeuses à gazon, râteaux, pelles)
- Petit électroménager, accessoires de cuisine, vaisselle, ustensiles, casseroles et poêles
- Matériaux de construction (p. ex. clous, peinture, bois)
- Vêtements

Articles à ne pas donner

- Articles pouvant être dangereux
- Articles infestés de punaises de lit (p. ex. matelas, meubles, literie)
- Toilettes (avec chasse d'eau de 13 litres ou plus)

Pour des renseignements supplémentaires, visitez winnipeg.ca/findesemainedebarras ou contactez le **311**.

Centres de recyclage

Si votre chariot ne peut pas contenir tout votre recyclage, vous pouvez déposer le surplus à l'un de nos centres de recyclage ouverts 24 heures par jour, 365 jours par année. Dans ces centres, la dépose de déchets est **gratuite**.

Pour obtenir d'autres renseignements et connaître l'emplacement des centres de recyclage, visitez winnipeg.ca/depotsderecyclage ou contactez le **311**.

Recyclage des arbres de Noël

Tous les ans, nous offrons le programme « Copeaux de Noël », un programme de recyclage des arbres de Noël saisonnier dans le cadre duquel nous vous invitons à déposer votre arbre de Noël hors sac une fois terminée la saison des fêtes. Les arbres sont ensuite transformés en copeaux de bois, qui sont offerts au public **gratuitement** pendant le mois de janvier, jusqu'à épuisement des réserves.

N'oubliez pas d'enlever toutes les décorations et les guirlandes de l'arbre et de vous débarrasser du sac à sapin en plastique. Nous sommes désolés, mais nous ne pouvons pas ramasser les arbres laissés près de votre chariot de recyclage ou de déchets.

Visitez winnipeg.ca/copeauxdenoel ou contactez le **311** pour plus de renseignements.

Renseignements supplémentaires sur les services de collecte des articles recyclables et des ordures ménagères de Winnipeg :

- Visitez winnipeg.ca/eauxetdechets
- Communiquez avec le **311**





Réduire, réutiliser, recycler. Recommencer
Pour vous. Pour notre ville.